

## P.T.T. On ne se contentera pas de miettes



Les propositions de Lelong ont été repoussées : elles ne réglaient rien. Les revendications essentielles des travailleurs des P. T.T., augmentation des effectifs, titularisation des 90 000 auxiliaires, 1 700 F minimum pour tous, augmentation mensuelle immédiate de 200 F, heurtent de front toute la stratégie sociale du pouvoir. Désamorcer le mouvement et ses objectifs en cédant des miettes constitue la seule tactique du gouvernement à l'heure actuelle.

### Mettre fin à l'auxiliariat

La revendication des postiers pour une augmentation des effectifs dérange le projet de rentabilisation : limiter l'emploi et augmenter les cadences (sous prétexte de modernisation, de rationalisation). Le gouvernement, malgré l'augmentation du trafic, pratique d'autant plus le blocage de l'embauche qu'il rêve de livrer les secteurs intéressants des P.T.T. aux trusts privés (les Télécom, à I.T.T. Thomson).

Par ailleurs la remise en cause de l'auxiliariat prend à contre-pied la privatisation. L'auxiliariat constitue un alignement sur les règles de licenciement du secteur privé. Il y a un an encore dans tout le secteur public, les syndicats prenaient peu en charge ce problème. Le poids de ceux qui avaient leur statut à défendre pesait plus lourd que l'insécurité de ceux qui n'en avaient pas. Cela favorisait le jeu du pouvoir en créant un volant de main-d'œuvre corvéable à merci, sans garantie d'emploi.

Enfin la revendication des 1 700 F minimum met en cause la politique de freinage des salaires entreprise par Fourcade. Elle dépasse largement la politique syndicale du S.M.I.C. à 1 300 F. Les salaires du secteur public sont considérés comme test. Une victoire des travailleurs des P.T.T. sur ce point serait exemplaire à cet égard.

### Les angoisses de Lelong

On comprend donc les angoisses de Lelong. Ses

maladresses du départ, (refus de négocier, déclarations intempêtes sur le « travail idiot » des postiers) ont cédé le pas à une défense acharnée devant les exigences d'une grève générale

Tous les moyens sont bons pour éviter les échéances : promesses sur quelques points mineurs, tentative de division entre les travailleurs (en promettant aux télécommunications un statut particulier), utilisation de F.O. pour briser l'unité syndicale (F.O. ne s'associe pas aux revendications salariales clés de toute la négociation). Enfin vendredi dernier le pouvoir a fait sonner le clairon de la démagogie : on va titulariser les auxiliaires. Combien ? 6 000 dit Lelong pour les P.T.T. Le nouveau secrétaire d'Etat à la Fonction publique Péronnet se met au diapason : il promet des négociations générales sur ce problème dans toute la fonction publique. Dans l'Education nationale où son comparse Haby réprime depuis un mois la « grève des effectifs » entamée par le S.G.E.N., on annonce 4 000 titularisations.

Le gouvernement, en cédant sur une infime partie des exigences, en le montant en épingle comme s'il avait cédé sur toutes, veut désamorcer le mouvement et miser sur son pourrissement.

### De l'unité dans les P.T.T. à l'unité dans la fonction publique

Mais on ne casse pas une grève générale comme on désamorce une grève de 24 heures. Depuis 15 jours, la grève des P.T.T. coûte cher au pays, mais surtout aux travailleurs en lutte eux-mêmes. Avec 1 300 F par mois, on comprend bien que les auxiliaires n'aient pas beaucoup de réserves devant eux. Ils ne se contenteront pas de miettes. Ce sont eux qui ont lancé la grève dans les centres de tri. Comme les O.S. de la métallurgie et de l'automobile, ils étaient soumis aux conditions de travail les plus absurdes, aux salaires les

## Les travailleurs

plus bas, à la hiérarchie. Comme eux, il y a deux ans, ils ont imposé l'unité autour de leur lutte : unité de toutes les catégories, unité syndicale. S'il est vrai que l'unité populaire, grâce à l'appel aux usagers, est difficile à obtenir car cette grève dérange, des actions sont entreprises pour la réaliser. Tous les travailleurs du secteur public le comprennent. Ainsi, malgré la promesse de 4 % d'augmentation à la S.N.C.F. et les négociations du printemps dernier, la lutte des cheminots prend cette semaine le relais des postiers. A l'E.D.F., l'heure n'est plus aux contrats de garantie salariale négociés avec des clauses anti-grève comme il y a cinq ans. Tout le secteur public va se trouver bientôt en lutte. La grève des P.T.T. est donc le point névralgique de la combativité ouvrière

### Quelles négociations?

Relayée par la lutte des cheminots, des électriciens et gaziers, elle risque cependant l'isolement. En effet au début de cette semaine la presse tente de la mettre au second plan. Le pouvoir tente de la discréditer en la mettant, via Péronnet, au compte d'une « opération politique » et en proclamant sa loyauté pour des discussions générales.

Les négociations qui sont menées cette semaine par les directions syndicales devront donc éviter plusieurs pièges :

— celui de la parcellisation : à partir d'une grève de 12 heures dans l'E.D.F. et des grèves des cheminots, le gouvernement pourrait leur céder sur quelques points essentiels et gagner ainsi la faveur de l'opinion pour condamner les postiers.

— celui des négociations générales noyant la combativité de chaque mouvement. C'est le chemin que semble choisir Péronnet en proposant une négociation pour toute la fonction publique sur la titularisation. Il prend ainsi l'initiative du contenu des négociations. Y céder serait pour les directions syndicales une erreur fatale au mouvement.



Les raisons essentielles du combat des postiers, qui posent avec acuité catégorie par catégorie les problèmes de tous les travailleurs, s'effaceraient devant une trêve sociale du secteur public. Le gouvernement

pour l'obtenir peut aller assez loin. Des choix budgétaires modifiés au dernier moment ouvrant quelques perspectives sur les augmentations d'effectifs y pourvoiraient.

Pour désamorcer ces risques les négociations actuelles doivent être contrôlées par tous les travailleurs en lutte. Elles ne doivent pas rester l'affaire de spécialistes. En plus des revendications essentielles, chaque service aux P.T.T., comme à la S.N.C.F. a des raisons de se battre. Les assemblées générales souveraines constituent la seule forme de démocratie à la base capable de maintenir la combativité et de riposter par des piquets de grève massifs, puis l'occupation générale des locaux, si Lelong refuse de céder. Elles sont aussi une condition pour que, comme aux Chèques postaux, des revendications comme la fermeture des centres le samedi et les congés en 4 mois ne soient pas « oubliées » sur le tapis vert de la table de négociation.

### Contrôle ouvrier dans chaque service

L'unité du personnel n'a pour l'instant pas été démentie malgré les hésitations des directions syndicales au départ de l'action. La maintenir, l'élargir, la renforcer en organisant des rencontres de postiers, cheminots, électriciens et gaziers par quartier, au cours de meetings communs, sera cette semaine un des enjeux de l'épreuve de force engagée avec le pouvoir. Les conditions d'un rapport de force ont été réunies depuis des semaines : le mouvement est largement plus suivi qu'en 1968. Au lieu d'enfermer la lutte dans les locaux, il faut au contraire la populariser, montrer qu'elle constitue une réponse vitale à tous les problèmes actuellement vécus par tous les travailleurs : emploi, freinage des salaires, mutations, augmentation des cadences. Les directions syndicales sous-estiment les convergences possibles actuellement. Les tentatives de dresser les usagers contre les postiers (centres de tri parallèles, circuits organisés par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, tri par les militaires à Clermont-Ferrand) doivent être déjouées. L'échelonnement des mouvements dans la fonction publique, sa limitation à un seul secteur fait le jeu du pouvoir. Tout échec aux P.T.T. démobilisera les travailleurs. La solidarité entre tous les secteurs de la fonction publique est donc à l'ordre du jour. Elle pourrait déboucher sur une grève générale de la fonction publique. Sa préparation ne peut être assurée que par l'exercice du contrôle ouvrier sur la lutte et les négociations.

Yves SPARFEL